



# FÊTE DE MARIE REINE

## PROMESSE D'OBLAT

du Frère FRANÇOIS-XAVIER DU PARC

Homélie du Très Révérend Père Dom Jean PATEAU  
Abbé de Notre-Dame de Fontgombault  
(Fontgombault, le 22 août 2019)

*Ave gratia plena*

Je vous salue, Comblée-de-grâce

(Lc 1, 29)

Chers Frères et Sœurs,  
Mes très chers Fils, et vous particulièrement qui allez  
émettre votre promesse d'oblat régulier,

**A**ujourd'hui, l'Église propose à notre contemplation le mystère de la royauté de Marie. Cette fête a été instituée par Pie XII le 11 octobre 1954. Sa place actuelle dans le calendrier liturgique souligne le lien qu'elle entretient avec l'événement de l'Assomption. Marie est Reine parce qu'elle a pénétré les Cieux, et qu'elle y a été couronnée par Dieu comme Reine de l'univers et des anges, Reine des saints et de l'Église militante.

Comment une créature terrestre peut-elle prétendre à un tel honneur ?

Le couronnement de Marie par Dieu ne fait que sanctionner un état. Notre-Dame est Reine parce qu'elle est Mère, Mère de Jésus et donc Mère de Dieu.

Dans ses *Derniers entretiens*, sœur Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face affirmait :

*On sait bien que la Sainte Vierge est la Reine du ciel et de la terre, mais elle est plus Mère que Reine, et il ne faut pas dire à cause de ses prérogatives qu'elle éclipse la gloire de tous les saints, comme le soleil, à son lever, fait disparaître les étoiles. Mon Dieu ! Que cela est étrange ! Une Mère qui fait disparaître la gloire de ses enfants ! Moi je pense tout le contraire, je crois qu'elle augmentera de beaucoup la splendeur des élus...*  
(21 août 1897)

L'Évangile de ce matin rappelle comment l'annonce de cette maternité a été portée à Marie, de la part de Dieu, par l'ange Gabriel :

*Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera pour toujours sur la maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin.*  
(Lc 1,31-32)

La mère d'un roi est reine. Aussi Marie est-elle Reine en tant que Mère du Fils du Très-Haut, le Prince de la paix. Elle est Reine toute glorieuse en même temps qu'elle est Mère toute miséricordieuse aux côtés de son Fils.

Dans la lecture, l'Église applique de façon audacieuse à Marie l'éloge de la Sagesse à travers des paroles d'une grande profondeur. Contempler Marie, c'est se souvenir aussi qu'elle est créature, « sortie de la bouche du Très-Haut ». Plus que toute autre créature, Marie est la parfaite réalisation du plan divin sur l'homme, tant par ce qu'elle a reçu dès l'origine, sa conception immaculée, que par le chemin de croissance dans la charité qu'elle a parcouru tout au long de sa vie.

La grandeur de Marie est au service de sa mission de Mère de Dieu. Cette grandeur naît aussi d'une humilité sans pareille. De toute la descendance d'Adam, Marie est la seule qui ne soit pas née dans l'état de séparation avec Dieu, ni ne se soit jamais opposée à lui par le péché personnel. Ouverte à l'égard de son Créateur, Marie reçoit le maximum de ce qu'une créature peut recevoir. Elle est pleine de grâce. Transparente à la lumière divine, elle accueille en son sein le Fils de Dieu.

Mon cher enfant, c'est au pied de Marie, Mère de Dieu, *Mater Dei*, représentée dans le vitrail central de cette abside, que vous allez prononcer votre promesse d'oblat. Marie est sur votre route. Elle vous invite à la suivre. Poursuivons la citation des *Derniers entretiens* de sainte Thérèse :

*Ce que la Sainte Vierge a de plus que nous, c'est qu'elle ne pouvait pas pécher, qu'elle était exempte de la tache originelle, mais d'autre part, elle a eu bien moins de chance que nous, puisqu'elle n'a pas eu de Sainte Vierge à aimer ; et c'est une telle douceur de plus pour nous, et une telle douceur de moins pour elle ! (21 août 1897)*

Nos cœurs de moines doivent vraiment l'aimer.

Thérèse ne se contente pas de vivre sous le regard de Marie, de se laisser consoler par elle. Elle aime contempler la façon dont Marie a vécu son pèlerinage sur la terre, afin de lui ressembler. Marie est un modèle que tous ses enfants peuvent imiter :

*Tu me l'as fais sentir, ce n'est pas impossible de marcher sur tes pas, Ô Reine des élus. (PN 54, 8)*

Même si saint Benoît, dans sa Règle, ne la mentionne pas explicitement, Marie a été très présente dans l'histoire des moines. Marcher dans les pas de Marie, sur la route de l'humili-

lité, de l'obéissance, de la transparence à l'action de Dieu, est donc possible. C'est Thérèse qui vous le dit.

Le terme du voyage, c'est la vie du Christ en vous, cette vie qui a commencé au sein de votre famille, qui aujourd'hui vous accompagne, par sa présence ou par sa prière, en particulier celle de ceux qui ont déjà rejoint la maison du Père, et en quelque sorte vous remet à Dieu. Qu'elle soit bénie pour ce don.

Lors de la bénédiction de votre habit monastique, nous demanderons au Seigneur de « bénir et sanctifier cet habit que les saints Pères ont ordonné de porter, en signe d'innocence et d'humilité... afin que votre serviteur... mérite aussi de se revêtir de vous. »

Se revêtir du Christ : tel est le chemin que nous avons à parcourir, du vieil homme vers l'homme nouveau.

Les engagements que vous prenez aujourd'hui doivent vous aider sur la route. Dans votre charte, vous promettez stabilité, conversion de vos mœurs et obéissance. Accomplissez tout cela à l'école de Marie. Ainsi la paix s'instaurera-t-elle toujours plus en vous et autour de vous, et aussi par vous, jusqu'au jour où, au terme d'une recherche sans trêve, vous vous reposerez dans la parfaite communion avec Dieu et dans les mains de Marie.

Écoutons pour finir comment le saint pape Jean-Paul II résume admirablement le mystère de nos vies cachées :

*Le monde cherche des existences qui clament silencieusement la primauté de Dieu. On veut des hommes qui traitent le Seigneur en Seigneur, qui se consomment dans son adoration, qui s'enfoncent dans son mystère, gratuitement et sans aucune compensation humaine, pour attester qu'Il est l'Absolu.* ( Discours aux Abbesses bénédictines d'Italie du 22 mai 1980)

Amen.